

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

En l'an deux mille vingt, le 17 décembre à 18h30,
le comité syndical du SYndicat Mixte pour le Tri sélectif et le Traitement des Ordures
Ménagères et assimilés de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,
s'est réuni en salle de La Capitelle au Mazel à MONISTROL sur LOIRE
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président.

Etaient présents :

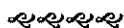
. Les membres titulaires, ci-après (19) :

- Mme ARSAC-DELAIGUE Nathalie
- M. BANCEL Cédric pour suppléance de M. JOLIVET Guy
- Mme BAYET Evelyne
- M. BONNEFOY Christian
- Mme BRUN Adeline pour suppléance de M. ROUCHOUSE Didier
- M. CAPPY Laurent
- M. CONVERS Michel
- Mme DEFOUR Anne
- M. DUBOUCHET Eric, vice-Président
- M. FOURNIER Alain
- M. FREYSSENET Dominique
- M. LYONNET Jean Paul, Président
- Mme LIOGIER Hugette pour suppléance de Mme ROUX Justine
- M. LIOGIER Pierre
- Mme MANGIARACINA
- M. MARTIN Alain
- M. MONCHER Jean-Pierre
- M. MONDON Michel
- M. MOREL Pierre

Etaient absents excusés (19) :

. Les membres, ci-après (19) :

- M. ASTIER Thierry
- M. AULAGNIER Jean-Paul
- M. BARRY Bernard
- M. BENEVENT Thierry
- M. BONNISSOL Fabien
- M. BRAYE Yves
- M. CELLE Jean-Paul
- M. GESSEN Philippe
- M. GIBERT Christian
- Mme GIRAUD Josiane
- M. GROS Eric
- M. GUINTA Calogero
- M. JOLIVET Guy, suppléé par M. BANCEL
- Mme LARDON Karine
- M. MEILLER Pascal
- M. MOUNIER Anthony
- M. RIFFARD Patrick
- M. ROUCOUSE Didier, suppléé par Mme BRUN Adeline
- Mme ROUX Justine, suppléée par Mme LIOGIER Hugette

N° 2020.12.32

Objet : Adhésion des agents retraités du SYMPTTOM au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Chers collègues,

Le SYMPTTOM a mis en place une œuvre d'action sociale pour ses agents en adhérant au Comité National d'Action Sociale (CNAS) par délibération N°12.10.02 en date du 5 octobre 2012. Pour rappel, le CNAS est un organisme de portée nationale qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles. Pour cela, il propose à ses bénéficiaires un large éventail de prestations (secours exceptionnel, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, médaille du travail...) qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre aux besoins et attentes des agents territoriaux.

Actuellement au SYMPTTOM, l'adhésion au CNAS est possible pour les agents ayant un emploi permanent (à temps complet ou incomplet) et pour les agents contractuels (dès lors qu'ils cumulent au moins 6 mois de contrat de travail dans l'année). Cette adhésion est actualisée 2 fois par an : au 1er Janvier et au 1er Septembre. Pour information, les cotisations annuelles (références 2020) au CNAS sont les suivantes : 212 € / agent actif / an et 137.80 € / agent retraité / an.

En 2020, le montant des cotisations annuelles s'élevait à 3 180 €, pour 15 agents actifs bénéficiaires. Le montant des prestations commandées ou versées représente 3 609,74 €, malgré le contexte sanitaire qui a eu un impact particulier sur certaines prestations (vacances, loisirs, culture ...).

Dans un souci de continuité d'accès à l'aide sociale à destination de nos aînés, je vous propose :

- **D'INTEGRER** à compter du 1^{er} Janvier 2021 nos bénéficiaires CNAS, les agents retraités au SYMPTTOM (intégrant les agents retraités depuis le 1^{er} Janvier 2019),
- **DE M'AUTORISER A SIGNER** la convention d'adhésion modificative au CNAS.

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer en la matière.

Le comité syndical décide
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité sur 19 votants,

- **D'INTEGRER** à compter du 1^{er} Janvier 2021 nos bénéficiaires CNAS, les agents retraités au SYMPTTOM (intégrant les agents retraités depuis le 1^{er} Janvier 2019),

AR PREFECTURE

043-254300395-20201221-D20201232-DE
Regu le 24/12/2020

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL



N° 2020.12.32

- DE M'AUTORISER A SIGNER la convention d'adhésion modificative au CNAS.



POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Fait et délibéré

À MONISTROL sur LOIRE

Le 21 décembre 2020

Le Président,

Jean-Paul LYONNET

S.Y.M.P.T.T.O.M
17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57